

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place des livres, revues et autres documents sont libres et ouverts à tous.

La consultation des documents sur place et le prêt à domicile sont gratuits.

Le personnel de la bibliothèque est à la disposition des usagers pour les aider à utiliser au mieux les ressources de la bibliothèque.

Pour s'inscrire à la bibliothèque, l'usager doit renseigner une fiche d'inscription, ainsi qu'une autorisation signée par les parents pour les mineurs.

Le prêt à domicile n'est consenti qu'aux lecteurs inscrits. Le document prêté est placé sous la responsabilité de l'emprunteur ou de son représentant légal.

La majeure partie des documents de la bibliothèque peut être prêtée à domicile. Toutefois, certains documents sont exclus du prêt et ne peuvent qu'être consultés sur place (encyclopédies, dictionnaires, « usuels »).

L'usager peut emprunter 3 ouvrages pour une durée de 3 Semaines. Cependant, le prêt peut exceptionnellement être prolongé avec l'accord du personnel de la bibliothèque.

En cas d'importants retards dans la restitution des documents empruntés, la bibliothèque prendra toutes les dispositions pour le retour des ouvrages (rappels oraux puis écrits au bout de 6 mois). Si malgré ces démarches, le retour des documents n'a pas eu lieu, la bibliothèque considérera les ouvrages comme perdus et demandera à l'usager de remplacer les livres ou de les rembourser.

Les lecteurs sont tenus de respecter le calme à l'intérieur des locaux. Il y est interdit de fumer, manger ou boire, sauf dans le cadre d'une animation expressément organisée par la bibliothèque. L'accès des animaux est interdit dans la bibliothèque.

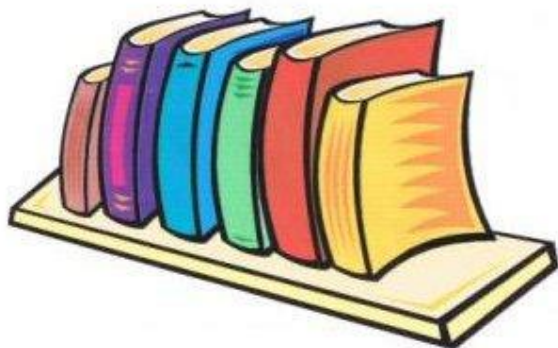




Horaires d'ouverture

LUNDI	18h - 19h
MERCREDI	10h - 12h 14h - 16h
SAMEDI	14h - 17h

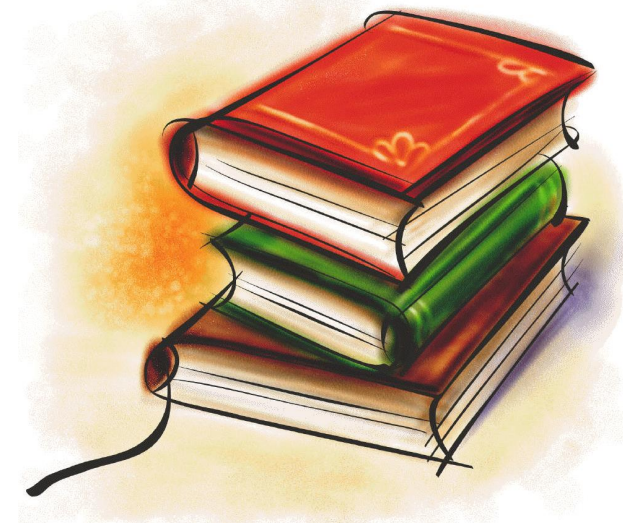
Lire...quel plaisir!



Adresse mail :

bibliotheque.ernolsheim@orange.fr

Bibliothèque Municipale
D'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE



Guide
du lecteur